

Dossier de camp été 2021

A retourner complété version papier ou numérisé jusqu'au **30 juin 2021** (inclus) à Caroline
Séjour du 16 juillet 2021 au 30 juillet 2021 ;
Adresse du camp : 1 place Cretin, 25270 Levier.

—
Pour toutes questions relative au camp, vous pouvez vous adresser à : Caroline Demarquoy,
granvigne@eedftalant.fr, 06.67.03.79.01.

L'enfant concerné

NOM : _____ Prénom : _____ Né le
__/__/__

à : _____ ; Age : _____ ; Nationalité : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ ; N° portable de l'enfant : _____

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI / NON ; Si oui lequel ?

A-t'il déjà participé à un séjour EEDF ? OUI / NON

Sait-il nager ? OUI / NON ; Joindre le test d'aisance aquatique, certificat délivré dans la plupart des piscines.

Votre enfant est-il fumeur ? OUI / NON (Si oui, remplir la feuille concernée)

Renseignements concernant les parents ou tuteurs légaux

Nom / prénom du parent 1 ou du tuteur légal : _____

Mail : _____

N° de SS : _____

N° de téléphone : _____ Téléphone du travail : _____

Nom / prénom du parent 2 : _____

Mail : _____

N° de SS : _____

N° de téléphone : _____ Téléphone du travail : _____

Autorisation parentale :

- Je soussigné.e _____ déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier et autorise les responsables du séjour, dans le cas échéant, à prendre toutes mesures rendues indispensables par l'état de santé de mon enfant (traitement médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales, anesthésie...).

- J'ai pris bonne note qu'en cas d'intervention du médecin, le responsable du séjour avancerait les frais médicaux que je m'engage à rembourser dès la réception de facture. Je recevrai en retour les feuilles de soin de la Sécurité Sociale.

- Je joins obligatoirement à ce dossier d'inscription :
 - Le règlement de camp signé par les parents et l'enfant
 - La fiche sanitaire de liaison dûment remplie et la photocopie de l'attestation sécurité sociale.
 - Le test d'aisance aquatique
 - L'autorisation d'exploration (pour les enfants de 11 ans et plus)
 - Fiche consommation tabac (si concerné)

Fait à : _____ le ____/____/____

Signature :

Prix du camp

300 € pour le premier enfant ; 200 € pour le deuxième, troisième, etc.

Un acompte de 100€ vous sera demandé pour valider l'inscription de votre enfant.

Mon règlement de _____ euros à l'ordre de EEDF Talant.

Je règle par :

- Chèque : montant _____, le _____

- Virement : montant _____, le _____

- Chèques vacances (ANCV) : montant _____, le _____

- Espèces : montant _____, le _____

Je bénéficie d'aides ATL de la CAF, OUI / NON

(si oui, merci de joindre l'attestation au dossier d'inscription au camp.)

Fait à : _____ le ____/____/____

Signature :

Règlement de camp

Objectif pédagogique du séjour : Faire vivre une rencontre profonde et enrichissante aux jeunes de structures EEDF différentes dans le cadre d'un milieu naturel par des activités de scoutisme en veillant particulièrement au respect de :

- De chacun : apprentissage de la vie en groupe, de la démocratie et de la diversité
- De la nature : initiation au développement durable et éducation à l'environnement

Notre point de vue éducatif : L'autorité des adultes ne doit pas être le fait d'une quelconque dominance, mais bien une autorité naturelle, due à l'âge, les connaissances, les expériences et le statut devant la loi. Être responsable chez les EEDF est avant tout un engagement : vis-à-vis de l'association et de ses valeurs, de la société et de la justice, mais surtout vis-à-vis des jeunes, qui ont besoin d'un appui et d'un soutien ainsi que de conseils de la part d'adultes équilibrés et raisonnables.

Rappelons aux jeunes, adolescents surtout, que tous les adultes présents sur le camp, s'engagent et engagent leur personne morale devant la loi, sont responsables des participants, de leur santé physique et morale et de leurs actes. Ainsi tous, jeunes et adultes, filles et garçons, nous nous efforcerons de vivre ensemble une expérience de partage, d'entraide et d'enrichissement mutuel, en restant convaincus que chacun a sa place et peut apporter à sa manière, de quoi faire vivre le groupe durant tout le séjour par le vécu commun : connaissances, expérience, humour, bonne humeur, idées, partage, confrontation et mise en pratique... Chaque être est une source d'apprentissage pour l'autre.

Il y a deux sortes de règles de vie : Les règles de vie **non négociables** qui concernent la sécurité, la baignade, l'usage de produits illicites, les feux, etc. Les règles de vie **négociées et révisables** qui sont élaborées en conseil de camp (enfants et équipe d'encadrement) et modifiées si nécessaire en conseil d'équipage (par tranche d'âge).

- Tout participant s'engage à respecter les règles instaurées pour le déroulement du camp. Elles ont pour but de nous permettre de vivre ensemble pendant la durée du séjour afin de rendre le camp agréable, enrichissant et ce dans le respect de tous et de chaque individu ainsi que dans celui de la loi en vigueur.
- Rappelons que les participants sont sous l'autorité des responsables du groupe, la direction contactera les parents en cas de difficulté particulière concernant le non-respect des règles.
- Il peut être demandé aux parents de venir rechercher leur enfant en cas de troubles mettant le jeune ou le bon déroulement du séjour en danger. Aucun remboursement de séjour ne sera fait.

Quelques conseils et recommandations :

- Il est fortement déconseillé d'apporter des bijoux et objets de valeur sur le camp. Les téléphones portables seront récupérés au début du camp et vos enfants pourront consulter pendant certains temps libre le soir.
- Argent de poche : il est possible de donner entre 5€ et 30€ selon l'âge de votre enfant, mettre un petit porte monnaie marqué au nom de votre enfant que nous récupérerons également au début du camp.
- Au départ du car : pour les traitements médicaux particuliers, joindre dans une trousse au nom de votre enfant les médicaments et l'ordonnance à jour jusqu'à la fin du séjour.

Date et signature des parents et de l'enfant :



L'EXPLO

L'exploration consiste, pour de petits groupes de jeunes, un équipage (6 ou 7 jeunes), à partir pour de courtes périodes et sans encadrement afin de réaliser un projet à caractère éducatif. L'explo a généralement lieu pendant le camp mais elle peut aussi se vivre durant les activités d'année.

Elle permet aux jeunes de vivre une réelle expérience de l'aventure et de l'autogestion, où chacun, au sein d'une petite équipe, assure une responsabilité clairement définie et pour laquelle, pendant l'année et le camp, chaque jeune a reçu une formation (infirmier, trésorier, intendant, responsable du matériel, coordinateur...). L'explo permet ainsi de mettre en application les compétences acquises au sein du groupe en répondant à de objectifs pédagogiques précis.

L'exploration est organisée en réunissant toutes les conditions de sécurité pour les participants. Cette activité respecte les règles suivantes fixées par nous même, par le Scoutisme Français et par l'instruction N°03-020, de janvier 2003, du ministère de la Jeunesse et des Sports :

- Tous les jeunes ont 11 ans ou plus.
- L'exploration ne peut dépasser 3 nuits (dans les faits, 1 à 2 nuits seulement).
- Chaque équipage est assuré de ses moyens d'hébergement et d'alimentation avant le départ et reçoit une somme d'argent en conséquence.
- L'autorisation de départ est donnée par le responsable de camp ou l'un de ses adjoints après avoir approuvé les conditions de préparation d'organisation et de déroulement de cette activité, en particulier l'itinéraire, les lieux de couchage et les repas prévus.
- Un membre de l'équipe d'encadrement peut être joint à tout moment et est disponible pour intervenir si nécessaire auprès d'un groupe d'exploration.

Nous pensons organiser une explo durant le camp/les activités d'année si toutes les conditions sont réunies (autonomie des équipages, responsabilisation des Eclés, lieux d'accueil et itinéraires garantis...)..
Nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner l'autorisation ci-dessous.

Je soussigné(e) :

atteste avoir pris connaissance des conditions d'organisation et de préparation de l'exploration mises en place avec les Eclaireuses et Eclaireurs de France pendant ce camp de Scoutisme et autorise mon enfant :

à y participer (s'il a plus de 11 ans).

Date et signature :

Fiche consommation de tabac pour les mineurs

La volonté de l'organisateur et de l'équipe encadrante est que les jeunes qui arrivent non fumeurs, repartent non fumeurs.

Pour les jeunes ayant l'autorisation parentale de fumer, ces temps seront strictement encadrés : le lieu sera formalisé et des créneaux seront prévus à cet effet afin de garantir le respect des locaux et des personnes, et en vue de limiter la consommation de tabac.

Je soussigne Monsieur ou Madame

Responsable légal de l'enfant _____

certifie avoir pris connaissance des modalités concernant la consommation de tabac.

- Je suis au courant que mon enfant fume du tabac et je l'autorise, selon les modalités exposées ci-dessus.
- Je suis au courant que mon enfant fume du tabac, mais après en avoir discuté avec lui, je ne l'autorise pas à fumer.
- Mon enfant est non-fumeur et je ne l'autorise pas à fumer.

Si cette fiche n'est pas remplie, il sera considéré par défaut que l'enfant est non fumeur et ne sera pas autorisé à fumer.

Date :

Signature des parents :

De l'enfant :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON
DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Polioomyélite				Rubéole-Orillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MEDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 Précisez :

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui précisez oui non

.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : TEL TRAVAIL :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE : TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : TEL TRAVAIL :

TEL DOMICILE : TEL TRAVAIL :

TEL PORTABLE : TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :